



Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Drôme Saint-Pantaléon-les-Vignes

village

Références du dossier

Numéro de dossier : IA26000128 Date de l'enquête initiale : 1998 Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : village

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales :

Historique

L'origine de Saint-Pantaléon est la fondation d'un petit prieuré clunisien, cité en 989 dans le cartulaire de Cluny : "cella Sancti Pantaleonis in Provencia". Il ne subsiste rien de ce prieuré, dont l'emplacement est inconnu, mais l'église actuelle conserve des éléments architecturaux du 12e siècle. Les moines de Cluny construisirent ensuite un château fort, "véritable forteresse flanquée de quatre tours", à l'intérieur duquel se constitua un village ; ce "castrum seu villa Sancti Pantaleonis" est répertorié en 1251, le prieur de Saint-Pantaléon étant seigneur du lieu, placé sous la suzeraineté des comtes de Toulouse. Devant la menace des troupes de Raymond de Turenne en 1383, le prieur Des Villoses, seigneur de Saint-Pantaléon et de Rousset, ordonne aux coseigneurs et aux habitants de concourir à la fortification du lieu. Malgré ce, le château et l'église furent rasés et le village détruit ; les habitants, obligés de fuir, se réfugièrent à Rousset, d'où ils ne revinrent que cent ans plus tard (1480). Ils relevèrent les ruines du village et reconstruisirent l'église, qui fut consacrée en 1509 et obtint le titre de chapellenie en 1549. La seigneurie de Saint-Pantaléon, placée sous la suzeraineté de Dragonet de Montauban de 1251 au 16e siècle, fut érigée en marquisat en 1690 en faveur de Charles-François des Alrics de Cornillan; à sa famille succédèrent les Durand de Pontaujard en 1737, puis les Armand de Blacons en 1755. Durant toute la 1ère moitié du 18e siècle, un long procès en séparation opposa les communautés de Rousset et de Saint-Pantaléon, qui devint enfin communauté indépendante par délibération du 26 septembre 1747. Elle fut administrée par un capitaine châtelain jusqu'à la Révolution. Hormis l'église, il ne reste guère dans le village (appelé aussi à cette époque Saint-Pantaly) de vestiges architecturaux antérieurs au 18e siècle. Peu après la Révolution fut établie une maison commune (actuellement bureau de Poste), et le cimetière qui jouxtait l'église fut transféré à l'extérieur, sous le mandat de Joseph Alexandre, curé et maire de 1797 à 1808 ; celui-ci donna un terrain appelé "le verger", en bas du village, pour créer la place publique. Les maires du 19e siècle apportèrent des améliorations en construisant des édifices et édicules publics, groupés autour de cette place : Jean-Pierre Urdy fit élever une fontaine publique en 1858, Joseph-Victor Aubert, deux fois maire, dota l'église d'un clocher et donna l'emplacement pour construire le lavoir, édifié en 1873 ; avec les maires suivants, le tissu urbain s'étendit audelà du pont sur le Riomau, cours d'eau qui le limitait jusque-là au sud : Joseph-Cyprien Roussin (1881-1886) créa le groupe scolaire, Philippe Bourret, son successeur, fit élargir le pont sur le Riomau à l'entrée du village, enfin, Léopold Urdy fit élever en 1902 une nouvelle mairie dotée d'un beffroi, en face du groupe scolaire. En janvier 1899 était inaugurée la nouvelle croix du cimetière. En 1922, Jules Brochenin fit aménager un petit jardin public à côté de l'église, dans lequel fut placé le monument aux morts. Dans la seconde moitié du 20e siècle, le tissu urbain s'est étendu à l'ouest et au nordouest par l'implantation d'un lotissement

Période(s) principale(s): 4e quart 10e siècle (détruit), 12e siècle (?), milieu 13e siècle (détruit), 14e siècle (détruit), limite 15e siècle 16e siècle (détruit), Temps modernes, 19e siècle, 1er quart 20e siècle, 2e moitié 20e siècle

Description

Le village, composé d'un habitat groupé pour le noyau ancien, s'étend en pente au sud de l'église, qui le limite au nord. Ce îlot ancien forme une sorte de rectangle, bordé à l'ouest par une rue rectiligne nord-sud, à l'est par la voie communale n° 1 et au sud par la place du village, longée par la voie communale n° 3. Le bâti ne comporte pas plus d'une quinzaine de maisons, presque toutes possédant une cour, et présentant des caractères ruraux ; une demeure d'une certaine importance est située sur le côté ouest de l'unique rue, et quelques maisons sont implantées de l'autre côté de la voie communale n° 1 allant à Rousset. La poste, la fontaine et le lavoir sont établis autour de la place, qui débouche au sud-est sur le pont et la voie communale n° 2, de part et d'autre de laquelle s'élèvent la mairie et l'école. Le lotissement récent, à l'ouest du noyau ancien, est limité par une voie communale, dite Tour du village.

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique, propriété privée

Illustrations



Vue aérienne depuis le nord. Phot. Alain Franchella IVR82 20002601323XE



Vue aérienne depuis le sud. Phot. Alain Franchella IVR82 20002601322XE



Vue de l'élévation principale de la poste, ancienne maison commune (collectif maisons : A1 192). Phot. Alain Franchella IVR82 19982601083X



Vue aérienne. Phot. Alain Franchella IVR82_20002601345XE



Vue aérienne depuis le sud-ouest. Phot. Alain Franchella IVR82_20002601321XE



L'entrée de l'école. Phot. Alain Franchella IVR82_19982600621X

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan

Copyright(s): © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue aérienne depuis le nord.

IVR82_20002601323XE

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Date de prise de vue : 2000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud.

IVR82_20002601322XE

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Date de prise de vue : 2000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'élévation principale de la poste, ancienne maison commune (collectif maisons : A1 192).

IVR82_19982601083X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne.

IVR82_20002601345XE

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Date de prise de vue : 2000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-ouest.

IVR82_20002601321XE

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

Date de prise de vue : 2000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'entrée de l'école.

IVR82_19982600621X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation